

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU
4 JUILLET 2022

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le
4 juillet 2022, en la salle municipale à 20:00 heures.

1. GESTION

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Jennifer Laflamme, maire, déclare la séance ouverte à 20 h par un mot de bienvenue.

1.2 OUVERTURE ET PRÉSENCE

Sont présents :

Madame	Jennifer Laflamme	Maire
Monsieur	Martin Poisson	Conseiller siège N°1
Madame	Marie-Eve Rioux	Conseillère siège N°3
Monsieur	Rock Bérubé	Conseiller siège N°5

Madame Sonia Dussault Conseillère siège N°6 se joint à la séance par téléphone à 20h25

Sont absents :

Monsieur	Pierre Lévesque	Conseiller siège N°2
Madame	Lucette Algerson	Conseillère siège N°4

Le tout formant quorum sous la présidence de madame Jennifer Laflamme, maire.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

1.3 MOT DE BIENVENUE

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous.

1.4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

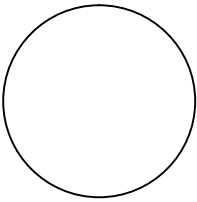
1. GESTION

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Présences
- 1.3 Mot de bienvenue
- 1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2022
Suivi aux procès-verbal

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. POINT DE SUIVI DES COMITÉS :

- 3.1 Défi-Relance
- 3.2 Fabrique
- 3.3 Patrimoine
- 3.4 Économie sociale
- 3.5 MADA
- 3.6 CCU
- 3.7 Infrastructure
- 3.8 Intermunicipal

- 
4. **ADMINISTRATIF**
 - 4.1 Adoption des comptes
 - 4.2 Informations de la maire
 - 4.3 Fête de l'Amour
 - 4.4 Association du Cancer de l'Est du Québec
 - 4.5 Aide à la direction
 5. **AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 5.1 Fauchage des bords de chemins
 6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 6.1 Semaine de la sécurité ferroviaire
 7. **DÉVELOPPEMENT**
 - 7.1 PAVL
 - 7.2 Demande de monsieur Julien Lavoie
 - 7.3 Engagement de l'employé de voirie municipale et de déneigement
 8. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 9. **AFFAIRES DIVERSES :**
 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

01-04-07-2022

Il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1.5 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2022

02-04-07-2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à la majorité des membres présents que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2022 soit adopté.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

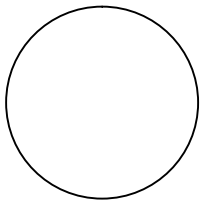
Le suivi au procès-verbal est fait par Madame La Maire.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour les 3 contribuables présents.

3. POINT DE SUIVI DES COMITÉS

- 3.1 Défi-Relance : Achat de nouveau matériel
- 3.2 Fabrique : aucune rencontre
- 3.3 Patrimoine : Pas de rencontre pour l'été.
- 3.4 Économie sociale : aucune rencontre
- 3.5 MADA : On regarde pour le programme PRIMA.
- 3.6 CCU : Aucune rencontre.
- 3.7 Infrastructure : Le chlorure de sodium a été fait
- 3.8 Intermunicipal : Un compte-rendu de la rencontre du 14 juin



4. ADMINISTRATION

4.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

03-04-07-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes présentés soient acceptés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 65 027.16 \$.
ADOPTÉE.

4.2 INFORMATIONS DE LA MAIRE

Madame la Maire informe les membres du conseil de la correspondance reçue et des rencontres auxquelles elle a assistées.

4.3 FÊTE DE L'AMOUR

Étant donné que le comité de la Fabrique n'a pas voulu fournir les états financiers demandé, la demande de commandite pour la Fête de l'Amour a été refusée.

4.4 ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC

04-04-07-2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à la majorité des membres présents :

De donner un montant de 50.00 \$ à l'Association du Cancer de l'Est du Québec.

4.5 AIDE À LA DIRECTION

05-04-07-2022

Il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à la majorité des membres présents :

D'accepter la soumission de Défi-Relance Padoue pour que madame Mélanie Ouellet travaille pour la municipalité de Padoue au taux horaire de 21.47 \$ pour un total maximum de 28 heures.

Afin de numériser et photocopier les documents, Madame Ouellet utilisera le matériel de la municipalité.

5. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 FAUCHAGE DES BORDS DE CHEMIN

Remis au mois prochain.

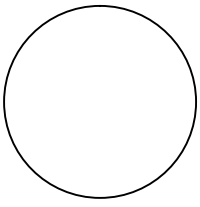
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

6.1 SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

06-04-07-2022

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 19 au 25 septembre 2022.

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le



nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et impliquant des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à la majorité des membres présents :

D'appuyer la *Semaine nationale de la sécurité ferroviaire*, qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.

7. DÉVELOPPEMENT

7.1 PAVL

07-04-07-2022

Il est proposé par madame Marie-Ève et résolu à la majorité des membres présents :

Que les travaux à faire dans le cadre du PAVL sont le drainage autour de l'édifice municipal, l'asphalte, ainsi qu'un ponceau et un drainage dans le 8e rang jusqu'à concurrence de 100 000 \$. La différence sera prise dans le programme de la TECQ 2019-2023.

7.2 DEMANDE DE MONSIEUR JULIEN LAVOIE

08-04-07-2022

Considérant que la municipalité a reçu une demande de modification du règlement de zonage le 27 juin 2022;

Il est proposé par madame Sonia Dussault et résolu à la majorité des membres présents :

De modifier le règlement de zonage pour permettre la construction d'une cabane à sucre à même une résidence.

HUIS CLOS

Un huis-clos est demandé par madame Jennifer Laflamme à 20h50.

Lors du huis clos les personnes présentes sortent de la salle.

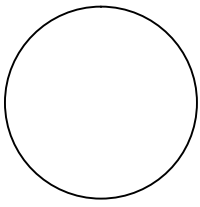
Le conseil est de retour à 21h01

7.3 ENGAGEMENT DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL ET DE DÉNEIGEMENT

Madame Marie-Ève Rioux précise qu'elle n'a pas participé au processus de sélection et d'entrevue. Madame Rioux sort de la salle du conseil pour le huis clos afin de ne pas participer à la discussion suite aux entrevues passées par madame La Maire et la directrice générale puisqu'elle est en conflit d'intérêt.

09-04-07-2022

Il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à la majorité des membres présents :



D'engager monsieur Michaël Ouellet comme employé de voirie et de déneigement en remplacement de monsieur Jonathan Boucher. Monsieur Ouellet débutera ses nouvelles fonctions le lundi 1 août 2022.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point

9. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point à ajouter.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour les 3 contribuables présents.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-04-07-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à l'unanimité que la séance présente soit levée à 21 h 13.
ADOPTÉE.

Approbation des résolutions

Je, Jennifer Laflamme, maire de la Municipalité de Padoue, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2022, tenue en la salle municipale, à 20 h heures.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chacune des résolutions votées lors de cette séance.

Jennifer Laflamme, maire

05-07-2022
Date

SIGNÉ : _____
Jennifer Laflamme, maire

SIGNÉ : _____
Line Fillion, dir. gén et gref. trés.

Procès-verbal signé par Madame la Maire le 5 juillet 2022.